INFORMATION AUX UTILISATEURS - DISPOSITIFS MÉDICAUX - PUBLIÉ LE 18/11/2024

IRM – Antennes de mammographie – Philips

Information destinée aux établissements de santé et centres d'imagerie médicale

Cette action de sécurité est enregistrée à l’ANSM sous le n° R2431618. Pour toute question, merci de vous adresser directement à l’émetteur de l’action de sécurité.

L'ANSM a été informée de la mise en œuvre d’une action de effectuée par la société Philips.

Les utilisateurs concernés ont reçu le courrier ci-joint.

Téléchargez le courrier de la société Philips